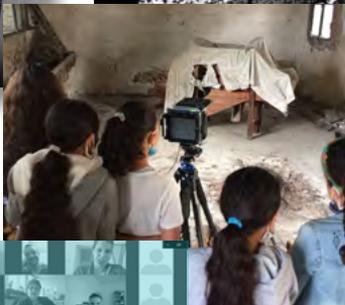


2021

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX, SOCIOCULTURELS ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE



Seine-Saint-Denis



Nous sommes ravis de vous présenter la 10^{ème} édition de l'observatoire Senacs (Système National d'échanges des centres sociaux), fruit d'un travail collectif mené en collaboration par la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis (Caf), la Fédération des centres sociaux (Fcs) et 66 structures AVS ayant répondu à cette campagne.

L'objectif de cet observatoire, créé en 2012, est de valoriser et communiquer sur l'impact des structures d'animation de la vie sociale (AVS) sur le territoire, principalement représentées par des centres sociaux et des espaces de vie sociale, en disposant de données précises et exhaustives sur leur activité.

Nous sommes convaincus de l'intérêt de ces structures pour amener les habitants à participer à la vie collective et citoyenne, et leur permettre d'exercer un rôle social au sein d'un collectif ou sur un territoire. Ce sont également des outils privilégiés pour les municipalités car ils contribuent à faciliter l'intégration sociale des familles dans leur environnement, à renforcer les relations de voisinage et les solidarités entre habitants, à rompre l'isolement, à prévenir et à réduire les exclusions en particulier dans les quartiers prioritaires.

Le Schéma départemental de l'Animation de la vie sociale (SDAVS), signé par les partenaires institutionnels le 22 septembre 2021, s'est appuyé sur les données issues de Senacs pour actualiser son diagnostic et illustrer ainsi « L'animation de la vie sociale en Seine-Saint-Denis ».

Cette édition de Senacs 2021, issues des données 2020, prend tout son sens après cette année marquée par la crise liée au Covid-19 que nous venons de vivre. Les conséquences socio-économiques de cette crise sanitaire montrent plus que jamais la nécessité de maintenir le lien social par une offre de proximité adaptée aux besoins exprimés par les habitants. Durant cette période, les structures AVS du département ont eu un rôle central, elles ont su s'adapter, voire se réinventer pour maintenir ce lien.

Le SDAVS veillera, durant la période 2021-2024, à promouvoir ces différentes initiatives mises en œuvre par les structures AVS.

Senacs est un outil essentiel sur lequel tous les acteurs du département peuvent s'appuyer pour mener une réflexion commune autour de la politique d'animation de la vie sociale au bénéfice des Séquano-Dionysiens.



L'observatoire Senacs est le système national d'échanges des centres sociaux. Il s'agit d'un partenariat national dans lequel collaborent la Caisse d'allocations familiales (Caf) et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de chaque département où elles sont implantées. Pour sa 10ème édition, ce document de synthèse montre à voir comment la crise sanitaire a impacté le fonctionnement de ces structures de proximité et comment ces dernières ont adapté leurs méthodes et activités pour continuer à accueillir les habitants et les habitantes de leur territoire d'intervention.

Senacs est un véritable outil de communication et de valorisation des structures d'animation de la vie sociale. Il recense des données quantitatives et qualitatives sur les projets mis en œuvre par les centres sociaux et les espaces de vie sociale. Ces structures ont la particularité de porter un projet social élaboré à partir d'un diagnostic territorial partagé dans lequel les habitants et les habitantes sont pleinement impliqués. Ce projet social permet ainsi de partir des besoins sociaux repérés par les principaux concernés et complétés par les partenaires. Doté de critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs, le projet social est ainsi la feuille de route des équipes bénévoles et salariées qui sont engagées dans l'animation de la vie sociale.

Au 31 décembre 2020, 80 centres sociaux et 13 espaces de vie sociale sont agréés par la Caf de la Seine-Saint-Denis sur la base de leurs projets sociaux. Le réseau des structures d'animation de la vie sociale continue donc d'évoluer et est désormais constitué de 93 structures municipales, associatives, en gestion directe par la Caf et même en coopérative.

Les données que vous allez découvrir permettent de mesurer le maillage territorial en termes d'animation de la vie sociale dans le département et d'identifier ce qui fait commun à l'ensemble de ces structures. L'édition 2021 met également l'accent sur l'accès aux droits et les initiatives citoyennes et collectives.

Le document ne dit cependant rien du quotidien des équipes qui animent les projets sociaux, de leur engagement et de leurs conditions de travail. A l'heure où « les professionnels et les professionnelles dits de première ligne » revendiquent plus de reconnaissance, il nous apparaît essentiel de valoriser l'attractivité des métiers de notre secteur d'activité. Nous espérons que la prochaine édition de Senacs mettra en lumière ces tendances afin de contribuer à la valorisation et la reconnaissance de la valeur ajoutée de ces métiers de proximité.

Halim BELMOKHTAR et Nora ZONTONE
Co-Président et Co-Présidente
de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine-Saint-Denis

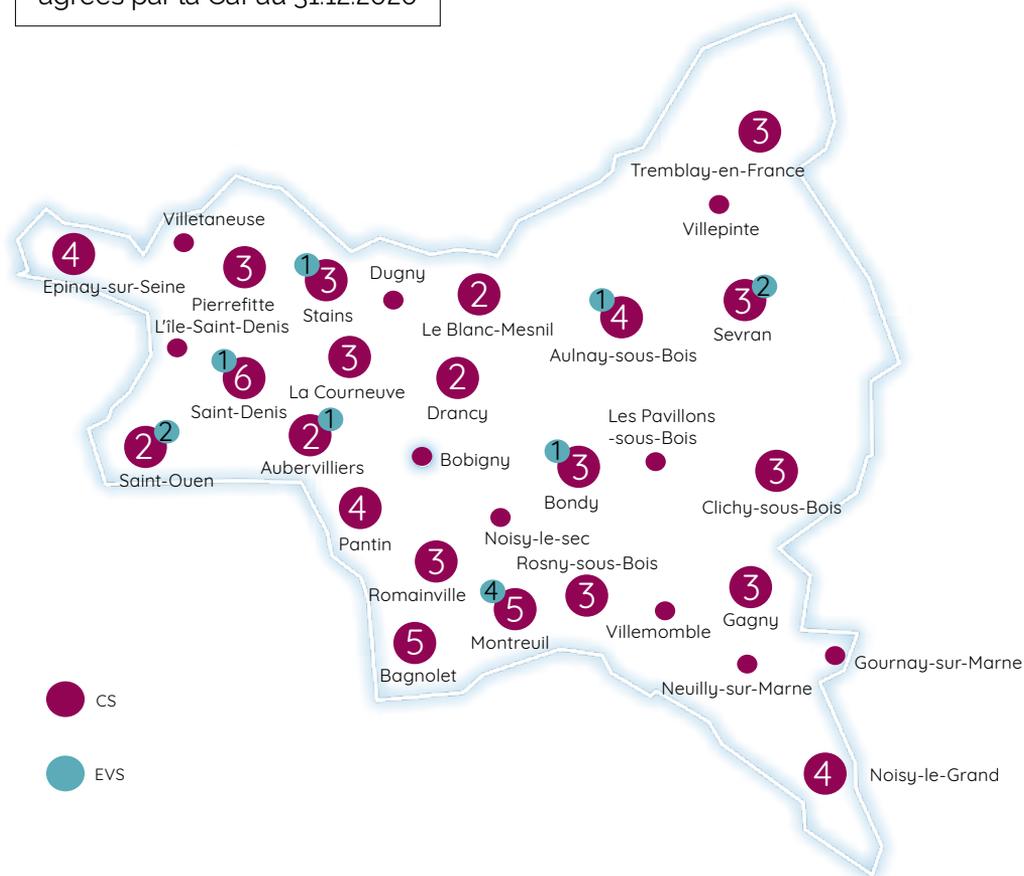
SOMMAIRE

ÉDITOS	2 - 3
CARTOGRAPHIE AVS EN SEINE-SAINT-DENIS	5
DÉFINITIONS & CADRE RÉGLEMENTAIRE	6 - 7
PANORAMA	8 à 11
DES ACTIONS POUR TOUS LES ÂGES	12 - 13
DES LIEUX D'INITIATIVES ET DE PROJETS COLLECTIFS	14 à 17
DES LIEUX POUR S'ENGAGER	18 - 19
IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE	20 - 21
FICHE NATIONALE	22 - 23

CARTOGRAPHIE

Les structures d'animation de la vie sociale en Seine-Saint-Denis

80 centres sociaux
13 espaces de vie sociale
agréés par la Caf au 31.12.2020



76% des quartiers prioritaires de la Politique de la ville sont couverts par une structure d'animation de la ville sociale

DÉFINITIONS & CADRE RÉGLEMENTAIRE

des structures d'animation de la vie sociale

L'animation de la vie sociale est l'axe constant de la politique des caisses d'Allocations familiales. Les structures d'animation de la vie sociale (AVS) sont principalement représentées par les centres sociaux et les espaces de vie sociale.

Les centres sociaux sont animés par une équipe de professionnels et de bénévoles et développent un projet d'animation globale. Leur objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou du territoire.

Les espaces de vie sociale sont gérés exclusivement par des associations locales, ils sont implantés dans des territoires dépourvus d'équipements d'animation de la vie locale et/ou isolés. Ils ont vocation à renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage, à coordonner et à encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Pour agréer les structures AVS, les Caf s'appuient sur deux lettres circulaires de la CNAF : **celle du 20 juin 2012 et celle du 16 mars 2016**, complétées par l'instruction technique du 28 juillet 2020. Ces circulaires imposent la **démarche participative**, invitent fortement les centres sociaux à développer un **projet familles** et prennent en compte l'appréciation des partenaires et financeurs pour estimer **la viabilité de la structure et la faisabilité du projet social**.



Parallèlement, une circulaire de 2015 impose à chaque département d'élaborer un Schéma directeur de l'animation de la vie sociale qui a pour objectif d'appréhender l'animation de la vie sociale dans une vision globale du territoire départemental. Ainsi, un premier schéma départemental de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) a été formalisé pour la période 2016-2020. En vue de poursuivre la dynamique engagée, le **SDAVS a été renouvelé pour la période 2021-2024** et signé par l'ensemble des partenaires institutionnels le 22 septembre 2021. Fruit d'un travail concerté avec les structures AVS, ce nouveau schéma départemental s'articulera autour de **5 axes stratégiques déclinés à travers 15 actions** :

- **AXE 1** : Promouvoir le SDAVS comme un véritable outil pour tous les acteurs du département
- **AXE 2** : Développer la qualité de l'accompagnement des habitants pour répondre au mieux à leurs besoins
- **AXE 3** : Favoriser l'accès aux droits sociaux
- **AXE 4** : Développer le lien social et participer aux politiques d'inclusion sociale
- **AXE 5** : Encourager la citoyenneté et l'engagement des habitants



*Une attention a été portée pour un schéma plus condensé mais plus opérationnel, lisible et mieux articulé avec les différents schémas, outils, dispositifs et projets sociaux des structures AVS à l'œuvre sur le territoire.*¹

Vous souhaitez créer un centre social ou un espace de vie sociale ?

Rapprochez-vous des conseillères techniques Animation de la vie sociale de la Caf de Seine-Saint-Denis, réparties sur l'ensemble du Département, elles vous conseillent sur vos projets : animation-vie-sociale.cafrosny@caf.cnafmail.fr

L'équipe de la FCSg3 est également répartie par EPT et propose une 1ère information puis un accompagnement de proximité dans le cadre de l'adhésion à la Charte des centres sociaux et socioculturels de France : contact@centres-sociaux93.fr

Précisions sur les modalités de l'observatoire Senacs

L'observatoire partagé entre les réseaux des Caisses d'allocations familiales et des Fédérations de centres sociaux mêle données quantitatives et expériences vécues, il reflète le travail de terrain mené au quotidien par les centres sociaux et les espaces de vie sociale dans une logique de co-construction avec les habitants et les partenaires de leur territoire d'intervention.^{1bis}

Senacs est un questionnaire auquel répondent, chaque année, l'ensemble des structures AVS, il est basé sur les données N - 1.

Le questionnaire 2021 interroge ainsi les données 2020 des structures agréées par la Caf mais excluent celles en préfiguration puisque ces dernières sont en cours d'élaboration de leur projet social. C'est pour cette raison que le panel 2021 des structures AVS de la Seine-Saint-Denis était constitué de **86 structures AVS** dont **76 centres sociaux** et 10 espaces de vie sociale. **82% des centres sociaux** et **30% des evs** ont répondu à l'enquête 2021, soit **66 répondants** sur les **86 structures AVS agréées** et en mesure de répondre à l'enquête Senacs 2021, parmi lesquels **63 centres sociaux** et **3 evs**.

Pour l'enquête 2021, les chiffres de fréquentation n'ont pas été demandés.

¹ Sources : Caf.fr/partenaires/ et Schéma départemental de l'animation de la vie sociale de la Seine-Saint-Denis 2021-2024 - ^{1bis} Source : site internet de la FCSF.

PANORAMA

Avertissement de lecture : ce panorama présente les chiffres des centres sociaux et des EVS

Les chiffres des communes et QPV du département

- **40** communes en Seine-Saint-Denis
- **63** quartiers prioritaires (QPV) répartis sur 32 communes où vivent 37% de la population du département
- **48** des **63** QPV que compte la Seine-Saint-Denis sont couverts par au moins une structure AVS, soit **76%** des QPV ; **15** QPV répartis sur 10 communes restent donc à couvrir par une structure AVS, soit **24%** des QPV

Les structures d'animation de la vie sociale

- **80** centres sociaux et **13** espaces de vie sociale agréés par la Caf en 2020
- **76** centres sociaux et **10** espaces de vie sociale constituant le panel 2021 de l'enquête Senacs
- **66** structures répondant à l'enquête dont **63** centres sociaux et 3 espaces de vie sociale

Les modes de gestion

- **73%** des centres sociaux sont en gestion municipale
- **21%** des centres sociaux sont gérés par des associations
- **3%** des centres sociaux sont en gestion directe par la Caf
- **3%** des centres sociaux sont gérés par des CCAS

Un nouveau mode de gestion est apparu dans le réseau de l'AVS, celui de société coopérative d'intérêt collectif SCIC – SAS, 1 centre social est sous ce statut innovant.

100% des espaces de vie sociale sont sous statut associatif.

LE BUDGET MOYEN :

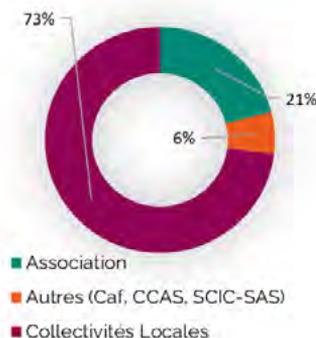
472 116,26 €

pour les centres sociaux

Contre **525 003 €** en 2018

123 937€ pour les espaces de vie sociale

Contre **211 693 €** en 2018



Les emplois

1 000 salariés et salariées ont travaillé dans ces structures de proximité AVS en 2020

Parmi les professionnels et professionnelles qui travaillent à la mise en œuvre des projets sociaux, il y a :

- # Les chargés et chargées d'accueil
- # Les directions
- # Les coordinateurs et coordinatrices thématiques
- # Les référents et référentes famille
- # Les référents et référentes jeunesse
- # Les animateurs et animatrices d'activités

Toutes ces fonctions sont occupées après des parcours de formation diplômante dans la filière de l'animation sociale, socioéducative et socioculturelle, du travail social ou du développement local .

Les formations et parcours de formations pour exercer dans un centre social et socioculturel :

VAE BEATEP
DESJEPS DEJEPS LICENCE PROFESSIONNELLE
DEFA MASTER DEVELOPPEMENT LOCAL
INGENIERIE SOCIALE BPJEPS

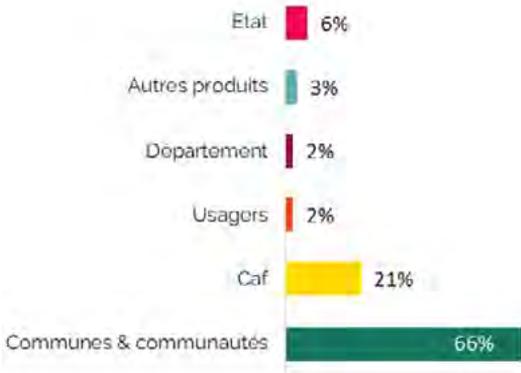
La circulaire 2012 de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale précise l'exigence d'un diplôme de niveau 2 (selon l'ancienne nomenclature des niveaux de diplôme) pour exercer la fonction de direction d'un centre social et un diplôme de travail social de niveau 3 ou niveau immédiatement inférieur associé à une expérience professionnelle (toujours selon l'ancienne nomenclature des niveaux de diplôme) pour exercer la fonction de référent famille. Extrait circulaire CNAF n°2012-013, p. 19 :

- « *L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure : la conduite de projet dans un environnement complexe, l'animation du partenariat, de la vie associative et du bénévolat, la gestion des ressources humaines et la coopération des bénévoles, la gestion financière et administrative.* »
- « *Le référent famille doit consacrer au moins un mi-temps à cette activité et être en possession d'un diplôme de travail social de niv. 3* ».

140 stagiaires ont été accueillis au sein de ces structures en 2020, soit près de 2 stagiaires en moyenne par centre social.

PANORAMA (SUITE)

Les partenaires financiers des centres sociaux :



Zoom sur les partenaires des structures d'animation de la vie sociale :

Si 100% des centres sociaux sont conventionnés avec la Caf, d'autres partenaires appuient les centres sociaux dans leurs actions et projets :

	À l'échelle du 93	À l'échelle nationale
Communes	86%	82%
Services de l'Etat (DDCS ou politique de la ville)	86%	81%
Acteurs associatifs	70%	53%
Conseil Départemental	30%	72%
CNAV	28%	32%
Bailleurs sociaux	28%	27%
Intercommunalités	27%	46%
Education Nationale	27%	38%
Conseil régional	25%	30%
Acteurs de l'insertion professionnelle	23%	27%
Union européenne	23%	12%
Acteurs privés comme les entreprises	8%	15%
Agence régionale de santé	5%	21%

Focus sur les actions Hors-les-murs

En moyenne, les centres proposent 6h hebdomadaires d'activités hors-les-murs dans l'espace public et 3h chez des partenaires.

Les «apéros nocturnes» : une expérimentation menée par la Maison de quartier Pierre Sénard à Saint-Denis

Depuis 2019, la maison de quartier a mis en place des apéros mensuels dans des espaces différents du quartier. Ces apéros visent à reprendre possession de l'espace public en (re)nouant le dialogue avec les jeunes du quartier mais aussi à repérer et capter parmi ces jeunes ceux étant en situation de rupture vis-à-vis des institutions. La prévention spécialisée et la Mission Locale sont ainsi mobilisées aux côtés de l'équipe de la Maison de quartier lors de ces temps.

Par son caractère « hors-les-murs » et « d'aller vers », cette action a permis depuis 2019, d'organiser des temps conviviaux sur le quartier mais aussi de repérer, d'accompagner et d'orienter vers la Mission locale, une trentaine de jeunes de 16 à 30 ans du quartier.

Du fait de la crise sanitaire traversée, les apéros nocturnes ont été stoppés en 2020 et ont repris depuis juin 2021 et se poursuivront jusqu'à l'automne.

Investir l'espace public pour y animer des ateliers, des jeux en plein air, des séances de cinéma, des partenariats lors de temps festifs : le hors-les-murs est désormais en plein essor ! Il est aussi un moyen d'aller vers les publics sur les questions d'accès aux droits et de lien social. Lauréats des guitounes de l'association Luoga (34) dans le cadre de France relance, les MPT de la Courneuve et Le 110 Centre Socioculturel Coopératif à Saint-Denis vont pouvoir bénéficier de ces triporteurs aménagés et s'installer partout, enfin presque !



En moyenne, 9h par semaine ont été consacrées à maintenir, entretenir ou développer des liens à distance avec les habitants au travers des réseaux sociaux, du dispositif Promeneur du net, des conférences en ligne ou du phoning. 200 personnes sont ainsi touchées par centre et par année par ces modes de communication à distance.

DES ACTIONS

POUR TOUS LES ÂGES ²

Avertissement de lecture : dans cette partie, seules les données des centres sociaux sont prises en compte

80% des centres sociaux et socioculturels mènent des actions pour la petite enfance (0 – 3 ANS) :



► Accueil des assistantes maternelles ; Accueil parents-enfants ; Espace jeux-ludothèque,...

31% des centres sociaux et socioculturels mènent des activités en direction des enfants et pré-adolescents (4 – 14 ans) :



► Activités sportives, culturelles ; Accompagnement à la scolarité ; Animation de quartier ; Accompagnement numérique ; Prévention santé ; Lutte contre les discriminations...

47% des centres sociaux et socioculturels mènent des activités en direction des jeunes (15 – 25 ans) :



► Activités sportives, culturelles ; Parentalité ; Accès aux droits et à l'information ; Accompagnement au numérique ; Accompagnement sociolinguistique ; Animation de quartier ; Accompagnement de projets à l'initiative ; Accès à l'emploi et insertion professionnelle...

² Tous les résultats présentés ci-après se basent sur l'enquête SENACS 2021 à laquelle 64 centres sociaux ont répondu. Le 64^{ème} centre n'a pas validé son questionnaire mais a complété 69% du questionnaire, aussi, nous avons inclus ses réponses dans l'analyse.

100% des centres sociaux et socioculturels mènent des activités en direction des 26 – 59 ans :



► Parentalité ; Accès aux droits et à l'information ; Accompagnement sociolinguistique ; Cohésion sociale, citoyenneté et implication ; Temps libres ; Prévention santé ; Insertion professionnelle et accès à l'emploi...

53% des centres sociaux et socioculturels mènent des actions liées au « Bien vieillir » :



► Prévention santé ; Lutte contre l'isolement social des personnes vieillissantes ; Développement des liens sociaux des jeunes retraités ; Mobilité ; Précarité...

Informations sur les actions liées à l'accès aux droits

Ces données sont issues de la partie du questionnaire intitulée « Impact social » :

87% des centres sociaux intègrent l'accès aux droits dans leur projet social.

En matière d'accès aux droits, les modes d'intervention sont divers :

- **21%** des centres sociaux déclarent disposer d'un ou d'une référente à l'accueil, bénévole ou salariée, dédiée aux besoins d'accès aux droits ;
- **19%** déclarent disposer d'un poste informatique en accès libre et/ou accompagné
- **19%** disposent également de permanences d'écrivains publics
- **15%** ont des permanences administratives et juridiques
- **12%** sont Point relais Caf
- **8%** sont des Points d'accès aux droits
- **1%** déclare ne pas disposer de moyens humains ni de matériel sur l'accès aux droits.

36 800 personnes ont été accompagnées par les centres sociaux dans leurs démarches d'accès aux droits en 2020, soit 600 personnes par centre. A noter qu'en 2018, les centres sociaux et les espaces de vie sociale avaient déclaré que plus de 100 000 personnes fréquentaient leurs structures ; 1 personne sur trois serait donc accompagnée pour des problématiques d'accès aux droits. Par ailleurs, 95% des centres sociaux proposent des actions spécifiques d'apprentissage du français.

DES LIEUX D'INITIATIVES & DE PROJETS COLLECTIFS

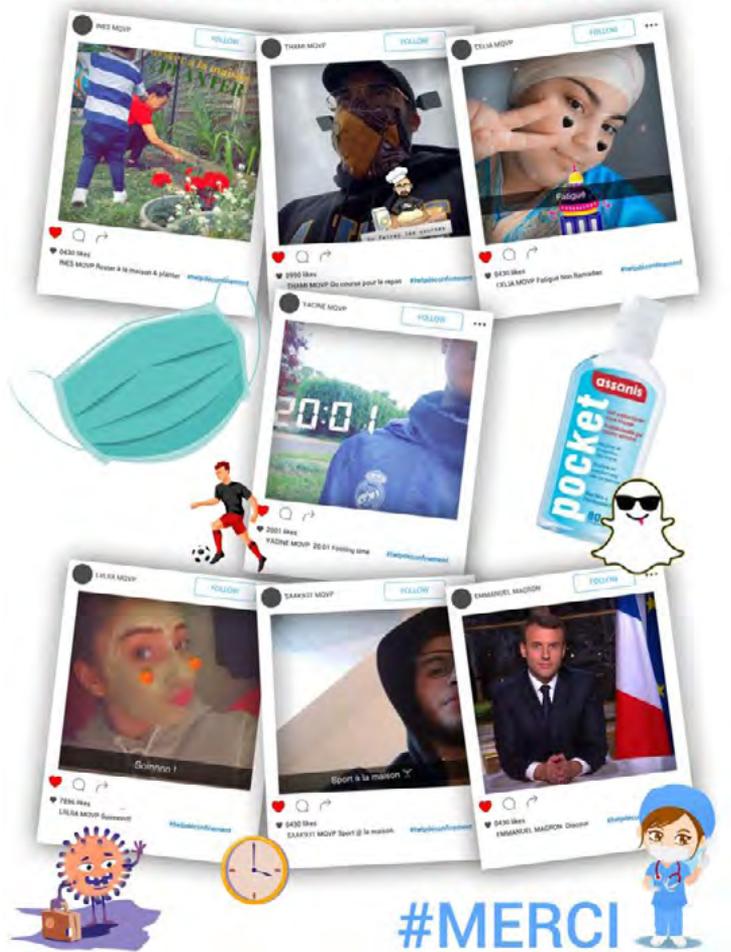
161 initiatives d'habitants ou de collectifs d'habitants ont été soutenues par les centres sociaux du département en 2020, 748 personnes se sont impliquées dans ces initiatives.



« *Paroles de confinés au cœur de Stains : regards croisés* », Maison pour tous Yamina Setti, Stains

Durant cette période particulière où nous avons vécu séparés les uns des autres, cette situation de contraintes qui a limité les sorties et les contacts nous a poussée à développer d'autres comportements, imaginer d'autres manières de s'échapper, de bouger, d'échanger. Pour garder une trace de ce moment incroyablement différent vécu par tous mais séparément, nous avons eu l'idée de recueillir les paroles des stanois, leurs pensées, réflexions personnelles, leurs expressions du confinement vécu de l'intérieur. De leur appartement, leur maison, de leur jardin, balcon, bref de leurs lieux de vie confinée, ils et elles ont partagé, via la mise en place d'un groupe Whatsapp, leur « **journal du confinement** ». A travers la richesse de ce recueil et la qualité de leurs productions est né ce projet original qui a pour objectif de garder une trace collective d'expériences individuelles vécues en même temps mais différemment sur un même territoire. Dans cet esprit, un recueil a vu le jour et par ce partage nous avons souhaité à nos partenaires et nos publics de surmonter cette période exceptionnelle qui a secoué notre quotidien et nous a obligé à revisiter nos pratiques en ayant un objectif commun : garantir un accompagnement de qualité pour surmonter ensemble l'impact de cette crise sociale, économique et sanitaire.

« Restez à la maison »



«Mémoires de confinement»,
Maison de quartier
du Vieux pays,
Tremblay-en-France

La maison de quartier du Vieux pays a souhaité garder le contact avec les habitants du territoire et plus particulièrement les usagers de la structure. Nous avons dans un premier temps proposé des temps d'activités en visio (activité confection de masques, relaxation, défis sportifs...) ; dans un second temps,

nous avons imaginé un moyen d'être en contact régulier tout au long de la période et de partager des moments du quotidien tout en s'exprimant. Plus précisément nous avons mis en place le projet «mémoires de confinement». Nous avons créé 3 groupes (préados/ ados, famille, adulte) à qui il a été demandé de prendre une photo par jour. Chacun a pu capturer un moment de la vie quotidienne, un paysage, un extrait de leur lecture, une activité réalisée, un plat... et légènder la photo avec une humeur ou encore un proverbe. Le projet a été mis en place sur un mois (soit 2 semaines pendant le confinement et deux semaines après) afin de voir l'évolution des photos et des légèndes. Les photos ont été centralisées par les référents de chaque groupe et ont été partagées quotidiennement sur une groupe WhatsApp.

DES LIEUX D'INITIATIVES & DE PROJETS COLLECTIFS (SUITE)

« Mieux manger à la taille de son porte-monnaie » à La Courneuve

Nous sommes un groupe de femmes engagées qui donnent de leur temps, de leurs savoirs sur différentes actions et projets. Nous sommes Annette, Hanane, Dallila, Gigi, Martine, Nadjia, Maria, Samia, Sara, Aïssatou et d'autres femmes engagées. Pendant la crise sanitaire, nous avons rencontré beaucoup de familles en difficulté pour se nourrir. A partir de cela, nous avons eu beaucoup d'échanges sur la santé, la nourriture saine, les repas des petit·e·s et sur les prix !

Alors nous avons imaginé un projet « mieux manger à la taille de son porte-monnaie » car nous avons toutes et tous le droit de bien manger. Nous intervenons avec 2 actions :

- **Action n°1** : nous récupérons des fruits (non consommés dans les cantines de la ville) que nous transformons en confiture ou compote pour les distribuer aux familles
- **Action n°2** : nous organisons des commandes groupées de produits locaux et bio (légumes, fruits, épicerie) pour permettre à tou·te·s d'accéder à de bons produits à la taille de son porte-monnaie.

Pour aller plus loin nous envisageons d'ouvrir une boutique dans le quartier afin d'améliorer le quotidien des habitant·e·s.

Les engagées d'Evora.



Radio « Confinement au Grand Air »

Pour garder le lien, se serrer les coudes et vivre un peu plus facilement le confinement en 2020, l'équipe de la maison de quartier du Grand Air a animé la « Radio des quartiers Bel Air et Grands Pêcheurs » : un espace dédié à tous les habitants, où trouver des informations et des liens utiles, pleins d'activités pour les adultes et les enfants, des idées de musiques

ou films à écouter et voir, et surtout, des petites interviews des habitants du quartier. Les habitants du quartier ont pu y ajouter leurs idées, leurs recettes, leurs témoignages et toutes les choses qu'ils et elles avaient envie de partager avec le quartier !



Réseau Jeunes 93 – édition 2020/2021

Le Réseau Jeunes 93 est un projet qui a vu le jour en 2018 en Seine-Saint Denis et qui repose sur une proposition simple : faire se rencontrer des groupes de jeunes de tout le département pour qu'ils partagent leurs réalités de vie. L'idée est ainsi de créer l'occasion pour des jeunes de prendre conscience que ce qu'ils vivent au quotidien, dans leur quartier, dans leur ville, d'autres le vivent aussi, et qu'en s'alliant, en partageant, en confrontant des points de vue, ils pourraient gagner en capacité d'action. Le Réseau Jeunes des centres sociaux repose avant tout sur des rencontres, que ce soit des temps forts ou des rencontres de préparation. Ci-dessus quelques illustrations du séjour collectif organisé à l'été 2021 au domaine de Chantereine en Normandie !



Les centres sociaux sont aussi mobilisés sur les problématiques environnementales puisque près de 64% d'entre eux ont engagé une réflexion sur le développement durable, notamment sur la réduction des déchets mais aussi la consommation raisonnée et l'économie d'énergie ou encore les circuits courts et les achats locaux.

DES LIEUX POUR S'ENGAGER

Il existe différents espaces d'engagement et de bénévolat au sein des centres sociaux : les activités, le fonctionnement de la structure ou encore, les projets collectifs.

Focus sur la vitalité démocratique :

54 centres sociaux, soit **84%**, disposent d'une instance impliquant les habitants et les habitantes, que ce soit un bureau et/ou un conseil d'administration, un comité ou conseil d'usager.e.s, un comité d'animation, un comité de gestion ou encore un conseil ou comité de maison.

16% des centres sociaux déclarent ne disposer d'aucune instance impliquant des habitants.

En 2018, 41% des centres sociaux déclaraient ne pas disposer d'instance dédiée au pilotage du projet social.

En 2020, 766 personnes bénévoles ont participé au pilotage du centre social via l'une de ces instances de participation, ce qui représente une moyenne de 17 personnes par centre social déclarant un nombre de bénévoles au pilotage de leur centre social.

A NOTER qu'en 2018, 555 personnes différentes s'étaient impliquées au sein d'une instance dédiée au pilotage du projet social, soit en moyenne, 19 personnes bénévoles par centre social déclarant disposer d'une telle instance. Par ailleurs, 323 bénévoles et usager.e.s avaient intégré les instances de gouvernance et de pilotage de leur centre social.

Parmi les **766** bénévoles qui ont participé au pilotage des centres sociaux en 2020, on compte :

80% de femmes et **20%** d'hommes

16% ont moins de 25 ans

51% ont entre 26 et 59 ans

16% ont 60 ans et plus.

Ces heures de bénévolat au pilotage du projet social représentent un total de **23 306 heures**, soit une moyenne de **30 heures annuelles** par bénévole.

690 bénévoles réguliers se sont impliqués au sein des centres sociaux en 2020 dont **76%** de femmes et **24%** d'hommes ;

879 bénévoles occasionnels se sont impliqués au sein des centres sociaux en 2020 dont **71%** de femmes et **29%** d'hommes ;

En 2020, **1 569 bénévoles occasionnels et réguliers** se sont impliqués au sein des centres sociaux de la Seine-Saint-Denis, parmi eux, **73%** de femmes et **27%** d'hommes.

En 2018, 1 375 bénévoles étaient engagés de façon ponctuelle ou régulière dans un centre social.

LE CENTRE SOCIAL : 3 pôles autour d'une fonction accueil

Maison des services et des activités

RÉPONSE À L'INTÉRÊT PARTICULIER

Sorties culturelles
Sorties et activités de loisirs
éducatifs
CLAS
Boxe
Double Dutch
Théâtre
Danses urbaines
Séjours
Ludothèque
CLAS
Devoirs en salle informatique

Maison des projets

DYNAMIQUE À PARTIR D'INTÉRÊT COLLECTIFS

Projet Sénégal
Projet Montpellier
Séjour Ski
Fan zone
Repas partagé par les jeunes
Séjour à l'internationale
Séjour Europe

Maison de la citoyenneté

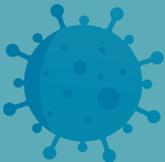
TRAVAIL SUR LES QUESTIONS D'INTERET GÉNÉRAL

Création du 1^{er} comité jeune
Comité habitants
Conseil d'administration
du centre social
Participation à la fête
de quartier
Collectif de parents
Débats et soutien aux initiatives
des habitants

ACCUEIL ET ÉCOUTE

IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

Impacts de la crise sanitaire sur l'ouverture physique et l'accueil

	Maintien complet	Fermeture totale	Accueil sur RDV	Accueil téléphonique	Activités suspendues	Maintien partiel activités
1 ^{er} confinement : du 17 mars au 11 mai 2020	0 CS	76,5%	25,5%	67%	27,5%	35%
2 nd confinement : du 30 octobre au 15 décembre 2020	16%	8%	86%	88%	16%	90%

Thématiques qui ont été les plus renforcées par la crise sanitaire :



88% des centres sociaux déclarent avoir renforcé la thématique Accès aux droits du fait de la crise sanitaire



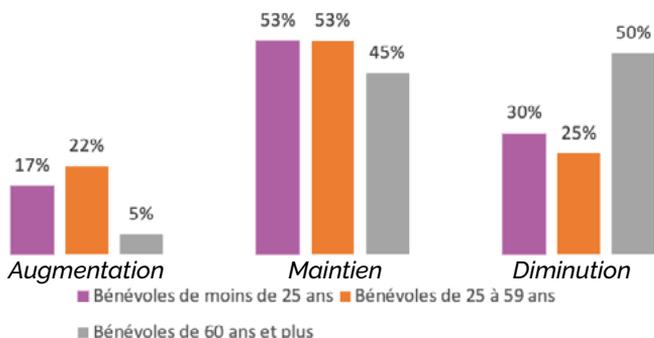
80% des centres sociaux déclarent avoir renforcé la thématique Réussite scolaire du fait de la crise sanitaire



74,5% des centres sociaux déclarent avoir renforcé la thématique Parentalité et vie familiale du fait de la crise sanitaire

Par ailleurs, les champs d'actions suivants ont été renforcés durant la crise sanitaire : les actions de continuité éducative (appui et soutien sur le travail scolaire, propositions éducatives et culturelles, impressions des devoirs, etc.), les actions de lien social, de cohésion et de solidarité en direction des familles et des publics les plus fragiles et isolés (portage de repas, phoning, activités bien-être, culturelles, etc.) et les actions de soutien à la fonction parentale et aux liens intergénérationnels (phoning, conseils et ressources, défis collectifs, etc.).

Évolution du nombre de bénévoles dans les centres sociaux par classe d'âge durant la période de crise sanitaire



36% des centres sociaux déclarent avoir constaté une arrivée de nouveaux bénévoles mobilisés pour des raisons liées à la crise sanitaire. Ces **23** centres sociaux estiment à **366**, le nombre de nouveaux bénévoles arrivés pour se mobiliser durant la crise sanitaire, soit une moyenne de 16 bénévoles par centre déclarant avoir vu des nouveaux bénévoles arriver.

75% des centres sociaux déclarent que la période de la crise sanitaire a été l'occasion de créer ou de renforcer des liens avec des partenaires parmi lesquels on retrouve principalement :

- les acteurs associatifs pour **62,5%** des centres sociaux,
- les collectivités locales (communes ou intercommunalités) pour **42%**,
- la Caf pour **31%**
- les bailleurs sociaux pour **28%**
- l'Education nationale pour **25%**
- le Conseil départemental pour **17%**

L'adaptation des activités pendant la crise sanitaire

36 centres sociaux ont mis en place des activités d'aide alimentaire pendant le confinement.

32 centres sociaux ont mis à disposition gratuite des biens et des services en direction des habitants et des habitantes comme des kits d'ateliers créatifs, des ordinateurs, des tablettes, etc.

25 centres sociaux ont transformé des actions habituellement payantes en actions gratuites.

22 centres sociaux ont remboursé des frais avancés par les usager.e.s (activités annulées ou reportées).

FICHE NATIONALE

ENQUETE 2021 SUR LES DONNEES 2020

PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX



2 310 centres sociaux actifs sur SENACS

87% des structures ont répondu à l'enquête 2021³ (2 015 structures)

65% des centres sociaux sont en gestion associative et **32%** en municipale, **2%** en gestion directe Caf, **1%** en co-gestion

78% des centres sociaux sont situés dans des territoires à dominante urbaine, **22%** à dominante rurale

57 000 salariés hors stagiaires et services civiques

6 800 stagiaires et services civiques accueillis en 2020, soit 2,9 personnes et 0,9 ETP⁴ par structure en moyenne

589 000€ de budget en moyenne, une masse salariale qui représente **69%** du budget des structures

33 800 personnes se sont impliquées dans les instances de gouvernance et de pilotage en 2020, soit **15** personnes par structure en moyenne

621 000 heures de bénévolat administrateur ont été réalisées sur l'ensemble du territoire, soit **270** heures par structure en moyenne (0,2 ETP)

72 700 bénévoles d'activités en 2020, soit **32** bénévoles d'activités en moyenne par structure

8 100 nouveaux bénévoles ont rejoint les centres sociaux durant la période de crise sanitaire, soit **9,6** personnes par structure concernée



PORTRAIT DES ESPACES DE VIE SOCIALE

1 397 espaces de vie sociale actifs sur SENACS

77% des structures ont répondu à l'enquête 2021 (1 076 structures)

94% des espaces de vie sociale sont en gestion associative et **6%** sont gérés par des collectivités locales

41% des espaces de vie sociale sont situés dans des territoires à dominante urbaine, **59%** à dominante rurale

7 940 salariés hors stagiaires et services civiques, soit 5,7 salariés et 2,8 ETP en moyenne par structure

1 820 stagiaires et services civiques accueillis en 2020, soit 1,3 personne et 0,5 ETP par structure en moyenne

589 000€ de budget en moyenne, une masse salariale qui représente **60%** du budget des structures

42 900 bénévoles au total engagés dans les espaces de vie sociale au niveau national dont **15 700** bénévoles d'activités réguliers, **16 200** bénévoles ponctuels, **11 000** bénévoles administrateurs

L'équivalent de **580 ETP** sont engagés régulièrement dans les espaces de vie sociale, **150 ETP** de manière ponctuelle et **260 ETP** en tant qu'administrateurs ou administratrices.

Le bénévolat dans les espaces de vie sociale représente **990 ETP** et, en moyenne, **31** personnes sont bénévolement engagées par structure, donnant **1 140h** de bénévolat, soit l'équivalent de **0,7 ETP**.

³ 82% pour la Seine-Saint-Denis.

⁴ ETP : Equivalent temps plein

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGE NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr



Un regard partagé par la Caf et la Fédération des centres sociaux
et socioculturels de Seine-Saint-Denis